QUELQU

Sur le Charbo
lement, et s
traiter ces
Genes.

Asthrax en
om en Fr
la même chose,
ment. -- C
rivée de Carbo
Carboncle (*) -
instruits, on d
parade de qui q

(*) *Le Carbo*
avec, et plusi
- Je pense qu'
Médecine, p
le plus
ment appli
le
et de Chous q
en
certains pays,
plus plaites, q

2.

QUELQUES RÉFLEXIONS

Sur le Charbon, ou Anthrax non Pestilentiel, et sur la manière actuelle de traiter ces Maladies dans la Ville de Gênes.

ANTHRAX en Grec, Carbo en Latin et Charbon en Français, sont des paroles qui signifient la même chose, et qui se traduisent réciproquement. -- Carbunculus est une parole Latine dérivée de Carbo, et se rend en Français par Carboncle (*) -- Quelques Médecins moins instruits, ou des Chirurgiens ambitieux de faire parade de quelques termes Grecs et Latins dont

(*) Le Carboncle a été plusieurs fois confondu avec, et plusieurs fois bien distingué du Charbon. -- Je pense qu'on pourra se passer de ce terme en Médecine, puisque les tumeurs auxquelles il était le plus constamment, et peut-être le plus proprement appliqué, sont aujourd'hui mieux connues sous le nom de Furoncles quand elles sont plus grosses, et de Clous quand elles sont plus petites. -- Pour encore mieux distinguer ces variétés, on appèle, en certains pays, nid de Guêpe les plus grandes, et plus plattes, quand elles s'ouvrent par plusieurs

ils ne comprenaient pas la valeur, ont trop souvent mésappliqué ces paroles, et par conséquent donné un air de confusion aux connaissances médicales, qui regardent les tumeurs auxquelles on les applique.

Le D. Bannes, Professeur justement célèbre, traitant des phénomènes qui annoncent la Malignité dans les maladies aigues (Mémoires et Observations de Médecine, Chirurgie et Farmacie à Montpellier, mois d'avril 1789, pag. 347.) dit : « Autrefois des Boutons, des Anthrax et des Charbons : ceux-ci constituant (*) une espèce de fièvre maligne sporadique etc. » et pag. 354. « Les uns en reconnaissent (des Charbons sporadiques qui se rencontrent en Languedoc) de deux sortes : d'autres ne voyent dans cette diversité qu'une nuance extrémement légère, qui ne change rien à la nature du Charbon ; et *tous savent différencier l'Anthrax d'avec la tumeur dont il est ici question.* »

Des deux cas de Charbon dont le Professeur nous donne les détails, l'un naquit sans cause

---

bouches, et simplement Clous celles qui sont plus petites, plus turbinées, et qui ne s'ouvrent que par une seule bouche. -- Le Furoncle est, sans doute, une tumeur *sui generis*, distincte des autres, et specifiée par cette portion de tissu cellulaire, qu'on appèle Bourbillon, dont Hunter a très-bien parlé ; mais il n'a pas tout dit.

(*) *Constituant* est évidemment une erreur d'impression pour *constituent*. La parole *produisent* aurait été encore plus exacte ; puisque le Charbon est le mal primitif, qui produit la fièvre symptomatique et consécutive.

perceptible, et l'autre se montra sur un charretier, qui avait dormi sur des balles de peaux. -- Il est précisément dit, que ce dernier n'avait pas encore la fièvre le lendemain de l'éruption du Charbon. Le D. Baumes ne vit le premier qu'au troisième jour de l'éruption, et le contexte indique, que la fièvre n'avait commencé que la nuit précédente. -- Je crois voir en ces deux cas les deux sortes de Charbon dont l'auteur parle à la page 354, comme je l'ai déjà citée. A juger par leurs phénomènes, par leurs circonstances de fièvre symptomatique etc. on peut effectivement dire, que ces deux Charbons sont ou les mêmes, ou distinguibles seulement par une nuance très-légère, qui n'enseigne rien sûr l'essence du Charbon, et n'en fait point changer le traitement. Il est également vrai, qu'il n'est point-du-tout difficile de différencier l'Anthrax symptomatique de la Peste (l'Anthrax des Grecs) de l'Anthrax ou Charbon primitif, soit l'endémique Narbonnais, soit celui des Pelletiers, ou Bouchers. -- Quoiqu'il soit vrai, comme l'auteur insinue, que ces deux-ci soient quant à leurs phénomènes locaux, circonstances fébriles, et traitement, ou les mêmes, ou distinguibles seulement par une nuance très-légère, qui dans l'état présent de nos connaissances ne doit nous déterminer à aucune variation de cure; il est néanmoins bien probable, qu'au fond il existe entre eux une différence essentielle et spécifique. On se persuade facilement, que la chose est ainsi par la seule considération que l'un d'eux nait, pour ainsi dire, spontanément, d'une cause endémique limitée à un territoire circonscrit; tandis

que l'autre prend son origine d'une infection spécifique, vague, transportable à des distances indéfinies, et également contagieuse en tout pays, où l'on manie des pelleteries chargées du même miasme.

D'après ces réflexions, il me paraît assez clair, que le Charbon du premier cas était proprement l'endemique Narbonnais; mais que celui du Charretier était un Charbon des Pelletiers, semblable par ses phénomènes au premier, quoique spécifiquement différencié par sa cause.

Quoique je ne sais pas précisément en quoi consistait la diversité de ces deux Charbons, je suis très-persuadé, qu'ils sont tous les deux primitifs, et que la fièvre (*) qui les suit, et qui se manifeste seulement quand ils ont acquis un accroissement considérable, est symptomatique. -- De plus, il est évident, que le traitement des malades ayant l'une, ou l'autre de ces deux espèces de Charbon roulle totalement sur des applications locales, sur-tout des caustiques, et que dès-que ceux-ci ont produit leur effet, la maladie se considère comme guérie (**). Sur deux-

---

(*) Ces tumeurs sont essentiellement gangréneuses (sepédogénetiques) et très-fortement disposées à la mortification, en laquelle elles ne manquent, peut-être jamais, à finir. Il est donc dans l'ordre des choses, que la fièvre symptomatique qui en nait, soit également gangreneuse, putride, et maligne (sepédogénétique).

(**) Je sais bien, que quelques Médecins ont dit avoir observé l'Anthrax, ou Charbon symptomatique en quelques cas de fièvres graves, qui pourtant

cents Charbons qui, dit Baumes, se traitent année commune, dans les campagnes des environs de Montpellier, on ne perd pas un (malade) lorsque le caustique a été employé à tems. v. l. c. p. 358. A Nimes, où la pratique vulgaire n'employe ni le fer, ni le caustique dans le traitement du Charbon, les trois quarts de ceux qui en sont attaqués périssent (*).

Laissant aux autres le soin de s'informer plus exactement de la différence foncière qui subsiste entre le Charbon Narbonnais et celui des Pelletiers, il me suffit qu'on les reconnaisse, tous les deux, essentiellement, et même formellement quant à l'époque de l'éruption, distinctes de l'Anthrax symptomatique de la Peste; ce qui me justifie d'avoir pris cet Anthrax-ci pour phénomène caractéristique de l'espèce de maladie fébrile que j'appèle *Loimos Anthracodes* (*V. Storia dell' Epidemia, che regnò in Genova nel* 1808 *p.* 33.)

A la page 57 de l'opuscule que je viens de citer on peut voir quelles étaient alors mes idées du Charbon Narbonnais, et de celui des Pelle-

---

n'appartenaient point à la Peste. Je n'ose pas nier directement les faits que des autres assurent avoir observés : il est pourtant certain que jusque à présent je n'ai pu rencontrer aucune histoire de semblables cas, où l' Anthrax est décrit avec ses vrais et distinctifs phénomènes. J'ai vu dans le cours de quelques fièvres contagieuses des espèces de Clous, qui ont fini par passer en gangrène, et que j'aurais pu appeler des Anthrax, si j'eus voulu en imposer.

(*) La Médecine y est donc bien-mal administrée.

tiers. C'est avec un vrai plaisir que je les vois si pleinement confirmées par le savant Professeur de Montpellier, qui étant natif de Nimes, et initié dans la pratique par son père, Médecin très-estimé en cette ville de la Gaule Narbonnaise, ne peut qu'avoir une expérience consommée en tout ce qui regarde le Charbon endémique.

Il n'entrait pas dans mes vues de parler, dans la pièce que je viens de nommer, du traitement des Anthrax, ou Charbons d'aucune espèce; mais ici je dirai, que j'ai vu, il y a quarante ans, les Charbons se traiter très-heureusement dans l'Hopital S. Eloi à Montpellier par le D. Fargeon, qui en était le Médecin, et par les Chirurgiens de la maison. On commençait par l'application de quelque caustique, c'était usuellement une solution du caustique Lunaire (Nitratum Argentifusum) et quand la suppuration commençait à s'établir entre l'escarre et le vif, on se servait des onguents plus ou moins animés, et usuellement on y mêlait du Précipité rouge (Oxid. Mer. rub. per Acid. Nit.)

On ne regardait pas à Montpellier ces Charbons comme plus contagieux que les autres Gangrènes. Les malades se tenaient dans la salle commune, et se touchaient, et se maniaient par les Médecins, les Étudians, les Chirurgiens, et les Infirmiers comme les autres malades.

Est-ce que des semblables Charbons, ceux des Pelletiers par exemple, car je ne crois pas que le Narbonnais se trouve dans nos environs, sont plus contagieux dans l'air de Gênes, que partout ailleurs? Dans l'Italie même? Je dis *dans l'Italie*, car si je ne suis pas bien mal-informé,

les Toscans, nos voisins, ne regardent point ces Charbons comme contagieux; du moins on n'y fait aucune difficulté de laisser les malades qui ont le Charbon des Pelletiers se traiter tranquillement chez eux; et si volontairement ils se rendent en quelque Hopital, on les place sans cérémonie dans les rangs avec les autres malades.

Le Charbon des Pelletiers n'est pas rare à Gênes, où l'on persévère à son égard en une pratique qui tient trop étroitement à des anciens préjugés locaux. Selon les lois encore en activité, il est défendu à tout Médecin, ou Chirurgien de traiter en ville les individus, qui ont de ces charbons, ou qui sont suspects d'en avoir. En conséquence de tels malades sont contraints à se transporter à l'Hopital, où ils sont d'abord renfermés pour la quarantaine en une petite chambre, dite *Cameretta*, avec un des Infirmiers de la maison; et on en donne avis au Magistrat de Santé. Celui-ci envoie un de ses agents pour s'informer des circonstances. Le Chirurgien aussi de la Santé devrait assister à tous les pansements du malade; mais usuellement, par convenance, cette tâche est remplie par un des Chirurgiens de l'Hopital, qui se garde bien de toucher le malade, ni même son lit, car si cela lui arrivait, il serait assujetti à la quarantaine. C'est l'infirmier qui en présence du Chirurgien cautérise la tumeur avec un fer: rarement y fait-il une incision cruciale, pour y introduire du sel commun pilé, imitant en cela l'ancienne pratique de Jean de Vigo, lequel pourtant se contentait d'y appliquer des compresses imbibées d'eau salée.

Gênes, 25 septembre 1809.

WILLIAM BATT M. D. M. M. C.
Prof. Emérit.

GÊNES,

De l'Imprimerie de J. Grossi, place *delle Vigne*.

1809.